



**SNUipp**  
FSU 19



FNEC FP  
**FO**



Dans le contexte social actuel où près de 2 millions de personnes ont manifesté contre la réforme des retraites les 19 et 31 janvier, l'annonce, en Corrèze, de la suppression de 7 emplois dans le premier degré va dégrader plus encore le service public d'Éducation. En effet, alors que l'Institution se révèle incapable d'assurer la présence d'un enseignant au quotidien dans chaque classe, ces suppressions sont aussi incompréhensibles qu'inacceptables. C'est la raison pour laquelle nos organisations syndicales ont déposé une alerte sociale académique et départementale.

Nos organisations syndicales partagent le constat d'un dysfonctionnement structurel de l'École dans notre département. La difficulté forte de remplacements qui impacte au quotidien l'accueil des élèves et nos conditions de travail, la carence dans l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers sont autant de sujets pour lesquels nous attendons de l'administration transparence et objectivation de la réalité. Or bien peu de documents nous sont transmis sur les questions budgétaires comme sur les indicateurs qui permettraient de confirmer ou d'infirmer une tendance à la dégradation du fonctionnement de l'École vécue et dénoncée par les personnels.

### **Dans ce contexte , qui pourra croire que la situation va s'améliorer avec moins ?**

Nos organisations syndicales dénoncent une gestion uniquement comptable de la carte scolaire qui ne prend pas en compte les particularités de notre département. Cette dotation négative ne permettra pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des limitations d'effectifs prévues en GS, CP et CE1. Les écoles connaissent des besoins importants : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue.

L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance, autant les enfants et leur famille que les personnels en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons aussi le choix de fragiliser l'aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers en supprimant des postes dans les RASED, les CMPP, les SESSAD alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des écoles et à l'accompagnement des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Nous ne pouvons accepter de cheminer vers une culture de l'ignorance parce que l'éducation coûterait trop cher. Ne pourrait-on pas profiter des baisses des effectifs pour enfin améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves ?

C'est dans ce contexte dégradé que se tient le premier CSA départemental qui prépare la rentrée 2023. Nous ne pouvons qu'espérer Monsieur le Directeur Académique que vous relayerez nos alertes qui sont l'écho de notre attachement à un service public d'Éducation égalitaire et de qualité.